



Syndicat CGT Gascogne Paper/ Sack 9 cité des Papeteries 40200 Mimizan
Blog : filpac gascogne mimizan

Historique de la création du Comité d'Entreprise

Ce sont les fameux accords de Matignon, signés dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, qui ont permis l'institution par le Front populaire des délégués du personnel dans les établissements employant plus de 10 salariés. Mais il faudra attendre l'après-guerre pour voir entériner la création des comités d'entreprise.

Le gouvernement de Vichy crée les comités sociaux d'établissement mis en place par la Charte du travail en 1941. Ces comités ne pouvaient débattre que des questions sociales mais, en aucune façon, les questions économiques.

Les employeurs composaient eux-mêmes à leur guise ces comités.

Dès avant la Libération, la résistance travaille à la reconstruction institutionnelle de la France, ainsi le Programme National de la Résistance adopté le 15 mars 1944 réclame « **la participation des travailleurs à la direction de l'économie** ».

Deux textes vont organiser les comités d'entreprise, l'ordonnance du 22 février 1945 et la loi du 16 mai 1946.

La loi du 16 mai 1946

En octobre 1945, les partis de gauche gagnèrent les élections à l'Assemblée constituante et Ambroise Croizat (il fut l'un des fondateurs de la Sécurité sociale et du système des retraites en France. Il fut également secrétaire général de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie) devint ministre du travail. Le 22 décembre 1945, Albert Gazier déposa une proposition de loi reprenant les modifications adoptées en vain par l'Assemblée consultative provisoire. Le 20 janvier 1946, le Général de Gaulle démissionna de la présidence du gouvernement provisoire et Félix Guoin, socialiste, lui succéda.

Un nouveau projet fut déposé le 15 février 1946 avec les dispositions qui n'avaient pas été retenues par le gouvernement précédent : ramener à 50, et non 100, le nombre de salariés à partir duquel une entreprise aurait un comité d'entreprise, **obligation de consulter le CE en matière de gestion et de marche de l'entreprise, communication des documents remis aux actionnaires, assistance d'un expert-comptable.** L'Assemblée vota la loi à l'unanimité le 16 mai 1946.

Les réactions patronales furent très vives mais les dispositions restèrent inchangées et permirent un accroissement rapide du nombre de comités d'entreprise.

L'Unité Economique et Sociale c'est quoi ?

L'Unité Economique et Sociale est un ensemble économique et social dégagé de plusieurs entités juridiques distinctes (sociétés, associations...) qui ont une complémentarité d'activité, une communauté de pouvoirs et de direction, et une communauté de travailleurs.

Alors pourquoi le syndicat CGT Gascogne Paper /Gascogne Sack demande la reconnaissance de l'UES ?

Pour être en conformité avec la loi, qui a déjà jugée 3 fois en ce sens. La première fois, en 1986, sur demande du syndicat CFDT et par deux fois, le syndicat CGT n'a fait que défendre le résultat du tribunal de 1986.

La nouvelle réorganisation à la demande du groupe Gascogne correspond à cette complémentarité d'activité.

C'est sûr que la direction préfère séparer les salariés pour pouvoir mieux régner. Car c'est bien la direction qui a demandé la séparation des CE.

Gascogne News confirme bien qu'à présent il n'y a qu'un même directoire, avec des services mutualisés sur le site industriel de Mimizan.....

La séparation des 3 années 1/2 passées n'a-t-elle pas plus servi les directions que l'intérêt des salariés ... ?

.....

